

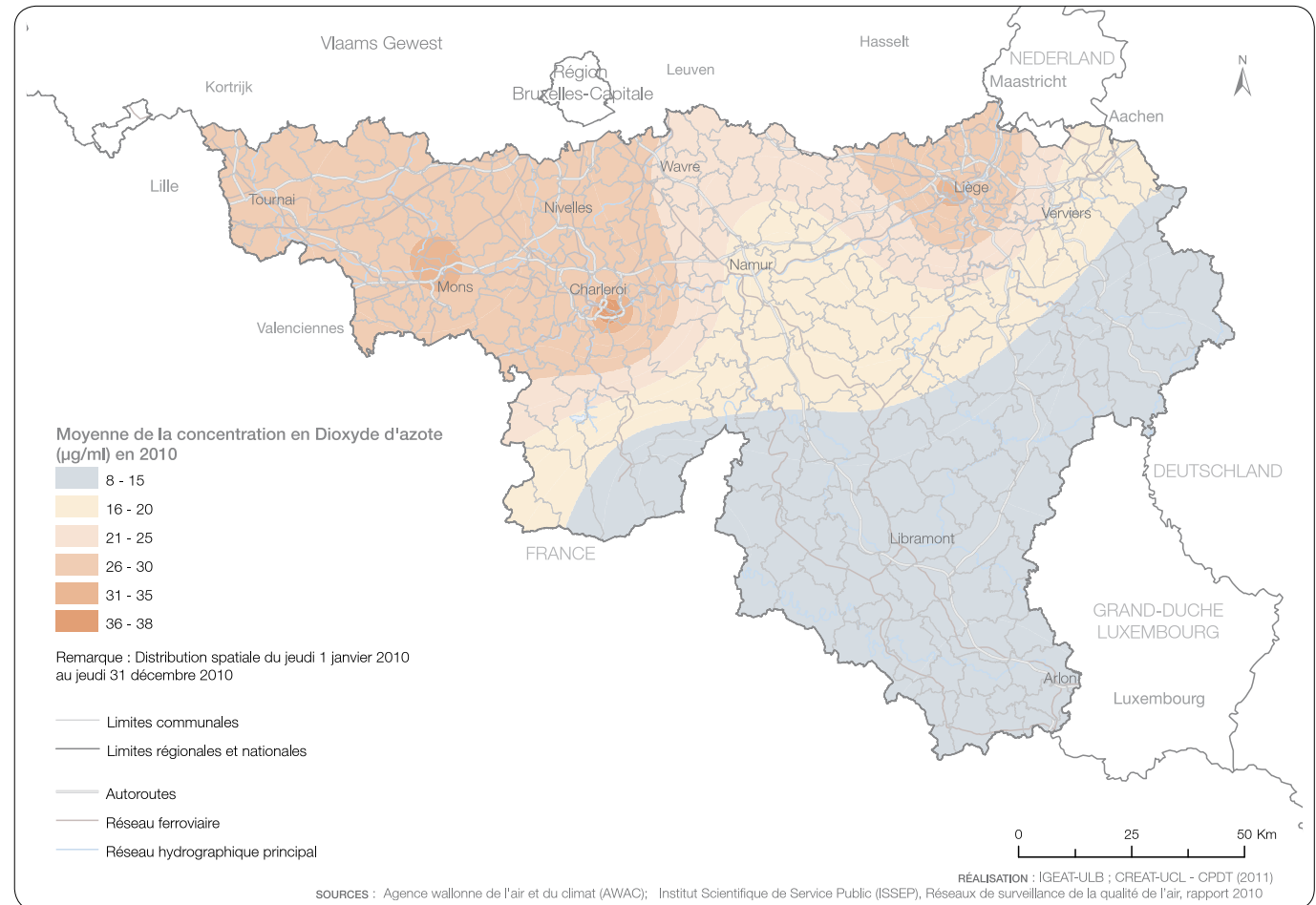
Concentration du dioxyde d'azote en Wallonie en 2010

Les polluants acidifiants sont majoritairement issus de la combustion. Les oxydes d'azote (NO_2 et NO représentés par NO_x), l'ammoniac (NH_3) sont communément appelés polluants acidifiants. Lors de leurs retombées, ils altèrent l'environnement en acidifiant les sols et les eaux de surface et en attaquant les parties aériennes des plantes. Ils peuvent également avoir un effet nocif sur la santé humaine en irritant les voies respiratoires. Les oxydes d'azote sont principalement issus de la combustion (industrie, transport, transformation énergétique et résidentiel).

Le bilan est encourageant pour les oxydes d'azote. Les émissions des polluants acidifiants ont diminué de plus de 40 % entre 1990 et 2007 en Wallonie. Il apparaît cependant que les effets de certaines avancées technologiques (pot catalytique et moteurs plus performants), censées réduire les émissions, ont été en partie contrecarrés par l'augmentation du nombre de véhicules et de la distance parcourue. Les émissions produites par l'industrie sont principalement localisées le long du sillon sambro-mosan. En termes d'émissions, la carte de répartition des moyennes annuelles en NO_x montre une Wallonie coupée en deux zones selon un axe sud-ouest nord-est. (...)

Suite...

Répartition des concentrations moyennes annuelles du dioxyde d'azote 2010



infos et sources

Concentration du dioxyde d'azote en Wallonie en 2010

Les polluants acidifiants sont majoritairement issus de la combustion. Les oxydes d'azote (NO_2 et NO représentés par NO_x), l'ammoniac (NH_3) sont communément appelés polluants acidifiants. Lors de leurs retombées, ils altèrent l'environnement en acidifiant les sols et les eaux de surface et en attaquant les parties aériennes des plantes. Ils peuvent également avoir un effet nocif sur la santé humaine en irritant les voies respiratoires. Les oxydes d'azote sont principalement issus de la combustion (industrie, transport, transformation énergétique et résidentiel).

Le bilan est encourageant pour les oxydes d'azote. Les émissions des polluants acidifiants ont diminué

de plus de 40 % entre 1990 et 2007 en Wallonie. Il apparaît cependant que les effets de certaines avancées technologiques (pot catalytique et moteurs plus performants), censées réduire les émissions, ont été en partie contrecarrés par l'augmentation du nombre de véhicules et de la distance parcourue. Les émissions produites par l'industrie sont principalement localisées le long du sillon sambro-mosan. En termes d'émissions, la carte de répartition des moyennes annuelles en NO_x montre une Wallonie coupée en deux zones selon un axe sud-ouest nord-est. La zone septentrionale, particulièrement le Hainaut et l'ouest du Brabant wallon montrant des concentrations plus élevées que la partie méridionale.

Concentration du dioxyde d'azote en Wallonie en 2010

Niveau spatial : Areal continu

Méthode de classification :

Classes à intervalles réguliers de 5 %

Données utilisées :

Moyenne de la concentration en acide d'azote ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) en 2010.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

17 stations (capteurs) en Wallonie mesurent les immisions. En interpolant ces valeurs pour tout le territoire, on obtient une carte areale continue.

Statistiques :

Dioxyde d'azote Statistiques 2010		Valeurs horaires					Valeurs journalières				
Station	Localité	Moyenne ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Médiane ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	P90 ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	P95 ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	P98 ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Moyenne ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Médiane ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	P90 ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	P95 ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	P98 ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
TMCH01	Marchienne-au-Pont	27	23	51	61	74	27	25	44	48	57
TMCH03	Charleroi (Bd. Mayence)	37	34	66	78	93	37	35	58	68	73
TMCH04	Lodelinsart	30	25	55	68	85	30	28	47	54	60
TMEG01	Engis	24	20	45	54	70	24	21	39	45	57
TMLG03	Liège (place de la Boverie)	28	25	53	63	75	28	26	46	53	57
TMLG06	Liège (Chéra)	28	24	57	68	82	29	26	49	58	68
TMMO01	Mons	31	27	56	67	81	31	29	47	52	64
TMNT01	Dourbes	7	5	17	24	37	7	5	15	20	30
TMNT02	Corroy-le-Grand	22	17	47	58	72	22	18	41	48	56
TMNT03	Vezen	15	12	31	40	50	15	13	28	33	45
TMNT04	Offagne	9	6	19	25	33	9	7	16	19	26
TMNT05	Sinsin	14	11	28	36	50	14	11	24	30	35
TMNT06(1)	Sainte-Ode	8	6	18	24	31	8	7	15	19	24
TMNT07	Habay-la-Vieille	11	8	24	32	41	11	9	21	27	32
TMNT08	Eupen	14	10	28	36	47	14	11	25	32	35
TMNT09	Vielsalm	7	6	15	20	29	7	6	13	16	23
TMSG01	Jemeppe	32	30	54	64	78	32	31	47	52	61

Concentration du dioxyde d'azote en Wallonie en 2010

Sources des données :

- Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) - 2010
<http://airclimat.wallonie.be>
- Institut Scientifique de Service Public ; LES RESEAUX DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR, rapport 2010 (ISSEP)
<http://www.issep.be/page.asp?id=243&langue=FR>

Auteurs :

- A. Coppens (ULB-IGEAT)
alain.coppens@ulb.ac.be
- P. Medina Lockhart (ULB-IGEAT)
pmedinal@ulb.ac.be

Sous la direction de M.-F. Godart (ULB-IGEAT).

Voir « Diagnostic territorial de la Wallonie, 2011 », CPDT, partie « Les secteurs », pages 53 à 234.

